



# Recueil des prix des principaux produits et services aux Entreprises

au 1<sup>er</sup> mars 2024.



Construisons pour que le monde bouge.

Ce document présente les prix de nos principaux produits et services applicables à partir du 1<sup>er</sup> mars 2024.

Les conditions générales de la convention de compte sont disponibles auprès de nos agences, sur simple demande ou via [www.cic.fr](http://www.cic.fr)

### Prix des services

Les prestations ne comportant pas la mention HT ne sont pas soumises à TVA dont le taux est de 20,00 % au jour de la publication.

Les prix peuvent être modifiés à tout moment, sous réserve d'une information préalable.

### Contacts

Votre chargé d'affaires est votre premier interlocuteur.

### Résoudre un litige

Pour toute réclamation relative aux produits commercialisés par la Banque, vous avez à disposition :

> un numéro de téléphone dédié



> et des interlocuteurs privilégiés à contacter :

- votre agence CIC, en premier lieu, via le formulaire de réclamation en ligne, par email, par courrier ou en prenant rendez-vous.

*Les réclamations formulées à l'oral (téléphone, face à face, ...) ou par messagerie instantanée (tchat), doivent être formalisées par écrit, si vous n'avez pas obtenu immédiatement entière satisfaction.*

- le Service Relation Clientèle, en second lieu,
  - via le formulaire de réclamation en ligne sur [www.cic.fr](http://www.cic.fr)
  - ou par courrier au siège de votre banque CIC.
- le Médiateur, uniquement si vous êtes une personne physique, en tout état de cause, deux mois après l'envoi (\*) de votre première réclamation écrite, quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée et qu'il y ait été ou non répondu :
  - via son site internet [www.lemediateur-cic.fr](http://www.lemediateur-cic.fr)
  - ou par courrier : Monsieur le Médiateur du CIC, 63 chemin Antoine Pardon - 69160 Tassin La Demi-Lune.

Les coordonnées des autres médiateurs sont précisées sur [www.cic.fr](http://www.cic.fr) et sur les conditions générales de Banque.

(\*) Le cachet de la poste faisant foi.

### Dates de valeur

Les dates de valeur appliquées aux opérations s'inscrivent dans le cadre des dispositions légales. Elles sont disponibles dans nos agences et sous [www.cic.fr](http://www.cic.fr)

### Filbanque, vos opérations en ligne :

- par téléphone ..... **0 892 700 300** Service 0,35 € / min + prix appel
- site Internet ..... [www.cic.fr](http://www.cic.fr)
- Application CIC pour smartphone, disponible sur Google Play store ou l'Apple Appstore

### Recommandations

Un devis est souvent la meilleure assurance d'un bon choix.

N'hésitez pas à le demander à votre chargé d'affaires.

Le signe signifie « nous consulter ».

- 3 > **Gestion du compte**  
Services courants et informations  
Suivi particulier du compte  
Arrêté de compte  
Cash Management
- 5 > **Banque à distance**  
Abonnements à des services de banque à distance  
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou mail
- 6 > **Moyens de paiement en euro au sein de la zone SEPA**  
Définitions et informations pratiques  
Moyens de paiement - Les encaissements  
Moyens de paiement - Les paiements
- 9 > **Moyens de paiement internationaux**  
Définitions et informations pratiques  
Frais liés aux opérations internationales  
Moyens de paiement à l'export - Les encaissements  
Moyens de paiement à l'import - Les paiements  
Crédits spécialisés  
Crédits documentaires
- 13 > **Monétique**  
Solutions d'acceptation  
Commissions monétiques  
Cartes
- 15 > **Crédits**  
Financements court terme  
Confirmation et notification de crédits court terme et de garanties émises  
Financements moyen et long terme
- 16 > **Garanties**  
Engagements par signature donnés sur la France  
Engagements par signature donnés à l'international  
Actes de garantie reçue
- 17 > **Autres services aux Entreprises**  
Hub Business Solutions (HBS)  
Aide à l'exportation  
Assistance Recouvrement CIC  
**Épargne financière**  
Transactions  
Conservation et gestion
- 18 > **Assurance**  
Protection des biens
- 19 > **Informations**

## Services courants et informations

Mise à disposition de chéquier, ou de carnet de bordereaux de remises, au guichet	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier, ou de carnet de bordereaux de remises, par envoi :	
· frais d'envoi	Frais postaux <sup>(1)</sup>
· supplément par commande au guichet	2,50 €
Frais de destruction de chéquier, par chéquier	5,40 €
Clôture ou transfert d'un compte courant hors CIC	55,00 €
Relevé de compte :	
· mensuel	Gratuit
· autre périodicité ou relevé supplémentaire, par relevé	1,90 €
Délivrance d'un avis papier de débit ou de crédit	1,90 €
Courrier d'information aux émetteurs pour la mobilité bancaire, envoi postal (destiné aux émetteurs de virements ou de prélèvements)	1,90 €
Réédition d'extrait de compte, par ligne	0,10 €
· minimum	18,50 €
Frais de recherche de documents :	
· ancienneté inférieure ou égale à 12 mois ou simple	22,00 € HT
· ancienneté supérieure à 12 mois ou complexe, à partir de	50,00 € HT
Production d'échelle d'intérêts, l'unité	8,50 €
Délivrance d'une attestation (attestation d'ouverture de compte, de non fusion des comptes de gestion immobilière), à partir de	19,00 € HT
Frais de recherche consécutive à adresse erronée (NPAI/PND)	21,00 €
Attestation de soldes pour les commissaires aux comptes, par SIREN, selon la taille de l'entreprise, à partir de	185,00 € HT
Copie d'un chèque ou d'un bordereau de remise	7,00 €
Service de base sur constitution de société <sup>(2)</sup> :	
· attestation d'émission/d'augmentation de capital	160,00 € HT
· constitution de société	500,00 € HT
Service complet avec constitution de statuts <sup>(2)</sup>	900,00 € HT
Gestion des pouvoirs et des autorisations	
Actualisation du dossier administratif et juridique, par an, à partir de	200,00 €
Service de coursier	
<b>Service IBAN virtuels</b>	
Abonnement mensuel	40,00 €
Commission de traitement, par virements émis ou reçus <sup>(3)</sup> :	
· 1 à 1 000 virements dans le mois	0,08 €
· 1 001 à 5 000 virements dans le mois	0,06 €
· 5 001 à 10 000 virements dans le mois	0,04 €
· à partir de 10 001 virements dans le mois	0,03 €

## Suivi particulier du compte

Frais annuels de tenue de compte inactif depuis plus de 12 mois <sup>(4)</sup>	30,00 €
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	13,50 € <sup>(5)</sup>
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	15,30 €
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	25,00 €
Frais de lettre pour échéance de prêt impayée, par lettre <sup>(4)</sup>	19,90 €
Commission d'intervention : somme perçue par la banque pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier	
· par opération	9,90 €
· plafond journalier	39,60 €

(1) Les frais postaux dépendent du mode d'envoi (simple, recommandé, suivi premium...).

(2) Suivant disponibilité du service dans votre agence.

(3) Les virements émis et les virements reçus sont comptés séparément.

(4) Dans la limite du solde créditeur du compte.

(5) Tarif pour chaque lettre.

(6) 3 lettres de relance maximum par échéance impayée.

## Suivi particulier du compte (suite)

Frais par procédure de saisie administrative à tiers détenteur (SATD) ou par saisie-attribution	10 % du montant dû au Trésor Public ou au créancier
· maximum par SATD	90,00 €
· maximum par saisie-attribution	110,00 €

## Arrêté de compte

Chaque arrêté de compte périodique mentionne le Taux Effectif Global appliqué pour la période.

## Intérêts débiteurs

Condition générale en l'absence ou au-delà d'une autorisation :  
plafond du taux réglementaire (\*) minoré de 0,05 %

(\*) Taux plafond calculé par la Banque de France pour la catégorie des découverts en compte des personnes morales, publié au journal officiel.

Calcul sur la base des « nombres » de la période d'arrêté.

## Commissions de risque

Commission de plus fort découvert	0,08 %
-----------------------------------	--------

Commission limitée aux intérêts débiteurs.

Taux appliqué au plus fort découvert de la période d'arrêté, multiplié par le nombre de mois qui la compose.

Commission d'immobilisation	0,70 %
-----------------------------	--------

Taux appliqué au solde moyen débiteur de la période d'arrêté, si le compte est débiteur de plus de 51 jours consécutifs ou non au cours du trimestre (17 jours dans le cadre d'un arrêté mensuel).

Commission de dépassement	0,30 %
---------------------------	--------

Taux appliqué sur la différence entre le solde débiteur comptable le plus élevé de chaque mois de la période d'arrêté et l'autorisation.

## Commissions de gestion

Frais de tenue de compte, par mois, à partir de	39,00 €
---	---------

Commission de mouvement	2,00 ‰
-------------------------	--------

· minimum par arrêté trimestriel	16,00 €
----------------------------------	---------

Fusion d'échelles d'intérêts	
------------------------------	--

Frais d'écriture comptable, par écriture (facturation des mouvements au débit et au crédit du compte)	0,10 €
---	--------

## Cash Management

Reporting	
Centralisation de trésorerie (CDT)	

## Abonnements à des services de banque à distance<sup>[1]</sup> (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)

### Filbanque

Offres de base, abonnement mensuel :	
- services de gestion des documents et contrats	1,00 € HT
- services de consultation et de gestion des comptes :	
- jusqu'à 2 sociétés gérées, en plus du titulaire du contrat	40,50 € HT
- au-delà, par tranche de 10 sociétés	+10,00 € HT
Options, abonnement mensuel :	
- gestion de groupes de comptes	20,00 € HT
- base tiers (gestion de listes de bénéficiaires de virements ou tirés LCR) :	
- jusqu'à 100 comptes enregistrés	Gratuit
- au-delà, par compte	0,005 € HT
- minimum	5,00 € HT
- base mandat créancier (gestion des mandats de prélèvement) :	
- jusqu'à 100 mandats de prélèvement	Gratuit
- au-delà, par mandat	0,008 € HT
- minimum	8,00 € HT
- suivi des virements SWIFT GPI (Global Payments Initiative)	5,00 € HT
- gestion de plafonds et collèges	12,00 € HT
- prélèvement de l'abonnement sur compte de tiers ou IBAN externe	10,00 € HT

### Services complémentaires, abonnement mensuel

Trade Services (gestion des opérations documentaires)	5,00 € HT
E-cautions (gestion des cautions)	5,00 € HT

### Solutions d'authentification forte et certificats de signature

Service Safetrans :	
- lecteur de carte, cotisation annuelle	19,00 € HT
- carte Safetrans (option), par carte fabriquée	7,00 €
Certificats Certinomis Téléprocédures :	
- de 1 à 5 certificats, par certificat, pour 3 ans	180,00 € HT
- au-delà de 5 certificats	

### Échange de données informatisées

Mise en place d'un service de transfert de fichiers	
Services, abonnement mensuel :	
- TWEB (Transferts WEB)	13,00 € HT
- EBICS T (Transport) jusqu'à 50 comptes	50,00 € HT
- au-delà de 50 comptes	
- EBICS TS (Transport et Signature) jusqu'à 5 signataires et 50 comptes	75,00 € HT
- au-delà de 5 signataires ou de 50 comptes	
SWIFTNet	

### Services Logiciels

Hub Business Solutions (HBS) :	
Logiciels de communication multi-bancaire EBICS, de saisie d'opérations bancaires, de gestion de trésorerie, de gestion de e-factures et de gestion de e-mandats de prélèvements	Cf. page 17

### Consommations

Transmission de la banque vers le client, par enregistrement <sup>[2]</sup>	de 0,07 € à 0,09 € HT
Relevés de compte électroniques (format PDF)	
Transmission du client vers la banque	Gratuit
Réfection de relevé de compte, par demande	22,00 € HT
Test de fichier XML, par fichier	5,00 € HT

[1] Hors frais de connexion et de fournisseur d'accès à Internet et hors commissions liées au traitement des flux.

[2] Le tarif dépend du type de fichier transmis.

## Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou mail

### Alertes CIC<sup>[1]</sup>

Forfait mensuel incluant 25 SMS ou 25 mails/mois	5,00 € HT
- au-delà du forfait :	
- SMS supplémentaire	0,20 € HT
- mail supplémentaire	0,15 € HT

## Moyens de paiement en euro au sein de la zone SEPA

### Définitions et informations pratiques

L'Espace Économique Européen (EEE) comprend les 27 pays de l'Union Européenne, l'Islande, la Norvège et le Liechtenstein.

La zone SEPA (ou Espace SEPA - Single Euro Payments Area) est composée de l'EEE, la Suisse, le Royaume-Uni, Gibraltar, Monaco, Jersey, Guernesey, l'île de Man, Saint-Marin, la Principauté d'Andorre et la Cité du Vatican.

La réglementation européenne a uniformisé les moyens de paiement « SEPA », pour le virement et le prélèvement, en euro, au sein de la zone SEPA.

Le virement, pour être éligible SEPA, doit respecter les caractéristiques suivantes :

- être libellé en euro,
- être opéré au sein de la zone SEPA,
- être de nature ordinaire (non urgent/express),
- être obligatoirement en frais partagés (option « SHARE »),
- permettre un traitement automatisé grâce à l'IBAN (International Bank Account Number - Identifiant international d'un compte bancaire) du bénéficiaire.

Pour les virements au sein de l'EEE, la 2<sup>e</sup> Directive européenne sur les Services de Paiement (DSP2) n'autorisant que les ordres de paiement avec option de frais « SHARE » (frais partagés), tous les ordres émis et reçus avec d'autres options de frais seront automatiquement convertis par nos soins en ordres avec option « SHARE ».

Aux tarifs indiqués, il convient éventuellement d'ajouter la récupération des commissions et frais réclamés par nos correspondants ainsi que ceux relatifs à une intervention particulière. Certains moyens de paiement en revanche, tels que les chèques, effets de commerce, virements de trésorerie... n'ont pas migré vers le SEPA.

**Les tarifs indiqués correspondent au traitement des opérations. Ils ne comprennent pas les abonnements aux services de banque à distance éventuellement nécessaires pour les exécuter (cf. page 5).**

### Moyens de paiement - Les encaissements

#### Moyens de paiement SEPA

<b>Prélèvements SEPA/SDD (SEPA Direct Debit)</b>	
Émission de SDD par télétransmission ou Internet (Filbanque) :	
- frais par remise	2,65 €
- commission de service par SDD CORE	0,42 €
- commission de service par SDD B to B	
- enrichissement avec données du mandat, par SDD	0,10 €
SDD remis et retourné impayé	15,60 €
Demande d'annulation de prélèvement, par prélèvement	4,00 €
Gestion des Identifiants Créanciers SEPA (ICS) :	
- demande d'ICS à la Banque de France	40,00 €
- intervention sur ICS	

[1] Hors frais d'abonnement banque à distance et hors coûts du fournisseur d'accès Internet et de l'opérateur. Nécessite la détention d'un contrat Filbanque.

**Moyens de paiement SEPA (suite)**

<b>Virements SEPA/SCT (SEPA Credit Transfer)</b>	
Réception d'un SCT	Gratuit
Réception d'un virement instantané :	
- via PayLib	
- par un autre canal	Gratuit
<b>SEPAmail</b>	
Demande d'Identifiant Créancier SEPAmail (ICQX)	40,00 € HT
Contrôle de coordonnées bancaires, par contrôle :	
- contrôle en différé	0,80 € HT
- contrôle en temps réel	0,90 € HT

**Moyens de paiement non SEPA**

<b>Espèces</b>	
Versement d'espèces en euro :	
- frais par remise	9,25 €
- comptage :	
- billets triés	0,175 %
- monnaie en vrac	1,10 %
- monnaie en rouleaux	2,50 %
- écart de comptage (différence entre les montants annoncés par le client et reconnus par la banque)	10,00 €
Comptabilisation sur fichier	
<b>Chèques en euro payables en France</b>	
Remise de chèque(s)	
Chèque remis à l'encaissement et retourné impayé :	
- inférieur ou égal à 50,00 €	Gratuit
- supérieur à 50,00 €	16,20 €
<b>Chèques en euro payables dans un autre pays de la zone SEPA (hors France)</b>	Cf. Moyens de paiement internationaux
<b>Effets : lettre de change ou billet à ordre en euro payable en France</b>	
Télétransmission ou Internet (Filbanque) :	
- frais par remise	2,65 €
- commission de service par effet	0,54 €
Papier :	
- frais par remise	17,00 €
- commission de service par effet	6,00 €
Effet remis en crédit après encaissement :	
- commission de service par effet	18,50 €
Commissions liées <sup>[1]</sup> :	
- effet remis retourné impayé	18,50 €
- demande de prorogation, réclamation, changement de domiciliation, avis de sort, annulation, présentation à l'acceptation	18,50 €
<b>Effets : lettre de change ou billet à ordre en euro payable dans un autre pays de la zone SEPA (hors France)</b>	Cf. Moyens de paiement internationaux
<b>Virements non SEPA</b>	
Virement de trésorerie en euro en provenance de la zone SEPA (dont France)	Gratuit
Virement de trésorerie en euro en provenance d'un pays hors zone SEPA	Cf. Moyens de paiement internationaux
Virement ordinaire non automatisable en provenance d'un tiers	3,50 €
<b>Remises documentaires et crédits documentaires</b>	Cf. Moyens de paiement internationaux

[1] Commissions applicables quel que soit le type de remise et cumulables s'il y a lieu.

**Moyens de paiement - Les paiements****Moyens de paiement SEPA**


<b>Prélèvements SEPA/SDD (SEPA Direct Debit)</b>		
Mise en place d'un mandat de prélèvement SDD CORE ou modification du mandat		Gratuit
Paiement d'un prélèvement		Gratuit
Service d'alertes sur prélèvement disponible dans Alertes CIC		Cf. page 6
Rejet :		
- frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision <sup>[1]</sup> :		
- prélèvement inférieur ou égal à 20,00 €		Montant du prélèvement
- au-delà		20,00 €
- autres motifs		17,00 €
	<b>Internet</b>	<b>Au guichet</b>
Opposition sur mandat	15,00 €	20,00 €
Révocation de mandat	Non disponible	17,00 €
Inscription d'un compte au service des créanciers autorisés	15,00 €	20,00 €
Ajout d'un créancier autorisé, par ajout	5,00 €	10,00 €
Interdiction d'un créancier, par ajout	15,00 €	20,00 €
Mise en place d'un mandat de prélèvement SDD B to B	10,00 €	15,00 €
<b>Virements SEPA/SCT (SEPA Credit Transfer)</b>	<b>Télétransmission ou Internet</b>	<b>Au guichet</b>
Frais par virement occasionnel :		
- entre vos comptes		Gratuit
- autres destinataires	0,21 €	5,81 €
Frais par virement instantané	1,00 € par Internet 0,80 € par télétransmission	16,21 €
Frais de mise en place d'un virement permanent ou de modification d'un virement permanent, en faveur d'un compte dans une autre banque	Gratuit	7,50 €
Frais par virement permanent		0,21 €
Virements sur liste/multiples :		
- frais par remise	2,65 €/jour	16,00 €
- commission de service par virement	0,21 €	4,40 €
Frais par virement émis et retourné par la banque du bénéficiaire		8,00 €
<b>Factures Acceptées à Échéance (FAE)</b>		

**Moyens de paiement non SEPA**

<b>Espèces</b>		
Retrait d'espèces en euro au guichet sans émission de chèque		Gratuit
Commande ou échange d'espèces en euro, suivant la volumétrie et la fréquence		
<b>Chèques en euro payables en France</b>		
Lettre chèque		
Frais d'émission d'un chèque de banque		14,00 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision <sup>[1]</sup> :		
- chèque inférieur ou égal à 50,00 €		30,00 €
- chèque supérieur à 50,00 €		50,00 €
Frais par chèque rejeté pour motif autre que défaut de provision		14,00 €
Paiement d'un chèque émis en période d'interdiction bancaire		20,00 €
	<b>Internet</b>	<b>Au guichet</b>
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur :		
- par chèque	11,00 €	16,00 €
- par chéquier	27,00 €	32,00 €
<b>Chèques en euro payables dans un autre pays de la zone SEPA (hors France)</b>		Cf. Moyens de paiement internationaux
<b>Effets : lettre de change ou billet à ordre en euro payable en France</b>		
Règlement, par échéance :		
- avec convention de paiement sauf désaccord		1,00 €
- sans convention de paiement sauf désaccord		21,00 €

[1] Si une commission d'intervention a été perçue préalablement au rejet de ce moyen de paiement, son montant est déduit du frais de rejet du moyen de paiement.

## Moyens de paiement non SEPA (suite)

Envoi d'un relevé papier des effets à payer	2,40 €	
Incidents/rejets :		
- insuffisance de provision	20,00 €	
- demande de prorogation	32,00 €	
- pas d'ordre de payer, paiement partiel	20,00 €	
- autres motifs	Gratuit	
<b>Effets : lettre de change ou billet à ordre en euro payable dans un autre pays de la zone SEPA (hors France)</b>	Cf. Moyens de paiement internationaux	
<b>Virements non SEPA émis</b>	<b>Télétransmission ou Internet</b>	<b>Au guichet</b>
Virement de trésorerie en euro à destination de la zone SEPA (dont France)	6,30 €	11,90 €
Virement de trésorerie en euro à destination d'un pays hors zone SEPA	Cf. Moyens de paiement internationaux	
Virement réglementé (redevance : TVA, URSSAF...)	6,30 €	11,90 €
Option express (supplément en cas de dépassement de l'heure limite ; concerne les virements réglementés et les virements vers un tiers en France)	1,00 €	
<b>Factures Acceptées à Échéance (FAE)</b>		
Remises documentaires et crédits documentaires	Cf. Moyens de paiement internationaux	

## Moyens de paiement internationaux

## Définitions et informations pratiques

Les moyens de paiement internationaux couvrent :

- les virements hors zone SEPA (cf. définition page 6), quelle que soit la devise,
- les virements au sein de la zone SEPA (cf. définition page 6) dans une devise autre que l'euro,
- les autres opérations non domestiques.

Pour les virements, il existe 3 options de frais liés :

- « SHA » [SHARE] : l'émetteur du virement et le bénéficiaire paient chacun les frais de leur banque respective. SHARE est l'option retenue par défaut.
- « OUR » : l'ensemble des frais est à la charge de l'émetteur du virement ; ceux du CIC, de la banque du bénéficiaire et du correspondant le cas échéant. Les ordres transmis par le client avec cette option sont exécutés sous sa responsabilité.
- « BEN » [BENEFICIARY] : l'ensemble des frais est à la charge du bénéficiaire du virement.

Pour les virements au sein de l'EEE, la 2<sup>e</sup> Directive européenne sur les Services de Paiement (DSP2) n'autorisant que les ordres de paiement avec option de frais « SHARE » (frais partagés), tous les ordres émis et reçus avec d'autres options de frais seront automatiquement convertis par nos soins en ordres avec option « SHARE ».

Aux tarifs indiqués, il convient éventuellement d'ajouter la récupération des commissions et frais réclamés par les correspondants et banques des bénéficiaires ou donneurs d'ordre, ainsi que ceux relatifs à une intervention particulière.

**Les tarifs indiqués correspondent au traitement des opérations. Ils ne comprennent pas les abonnements aux services de banque à distance éventuellement nécessaires pour les exécuter (cf. page 5).**

## Frais liés aux opérations internationales

Demande de justificatif de paiement	20,00 €
Port sécurisé :	
- récupération des frais facturés par nos prestataires avec un minimum de :	
- pli à destination de la France	25,00 € HT
- pli à destination de l'étranger	40,00 € HT
Commission de change dégressive par tranches cumulatives (appliquée à toute opération d'achat ou de vente de devises) :	
- jusqu'à 75 000 €	0,05 %
- au-delà	0,025 %
- minimum	16,00 €
Frais de saisie	5,60 €
Frais par virement occasionnel incomplet	6,00 €
Commission pour émission d'un chèque de banque, hors commissions de transfert et de change	24,00 €
Majoration pour « virement express »	15,15 €
Frais d'analyse SFI	de 50,00 € à 300,00 € HT <sup>[1]</sup>
Impayé et modification sur chèques, effets et remises documentaires	27,00 €
Intervention sur chèques, effets et remises documentaires	10,00 €

## Moyens de paiement à l'export - Les encaissements

<b>Virements ordinaires<sup>[2]</sup></b>	
Commission de rapatriement	17,50 €
<b>Virements de trésorerie<sup>[2]</sup></b>	
Sans change	15,00 €
Avec change	31,00 €
<b>Chèques<sup>[2]</sup></b>	
Crédit immédiat Sauf Bonne Fin (SBF) :	
- commission d'encaissement	0,10 %
- minimum	20,00 €
Crédit Après Encaissement (CAE) :	
- commission d'encaissement	0,10 %
- minimum	20,00 €
- frais de dossier	23,00 €
<b>Effets<sup>[2]</sup></b>	
Commission d'encaissement	0,10 %
- minimum	19,00 €
Commission d'acceptation	43,00 €
Frais de dossier	23,00 €
<b>Remises documentaires<sup>[2]</sup></b>	
Commission d'encaissement	0,20 %
- minimum	48,00 €
Commission d'acceptation	43,00 €
Frais de dossier	24,00 €

[1] Selon le pays et la documentation du risque.

[2] Plus commission de change et/ou frais réclamés par les correspondants et banques des donneurs d'ordre ou des bénéficiaires le cas échéant.



## Moyens de paiement à l'import - Les paiements

<b>Virements ordinaires ou permanents<sup>[1]</sup></b>	
Commission de transfert jusqu'à 75 000 €	0,10 %
· au-delà	0,05 %
· minimum	17,50 €
Frais de mise en place ou de modification d'un virement permanent	Cf. Moyens de paiement SEPA
<b>Virements de trésorerie<sup>[1]</sup></b>	
Sans change	16,00 €
Avec change	32,00 €
<b>Chèques<sup>[1]</sup></b>	
Commission de transfert jusqu'à 75 000 €	0,10 %
· au-delà	0,05 %
· minimum	17,50 €
Commission d'encaissement	0,15 %
· minimum	43,00 €
<b>Effets<sup>[1]</sup></b>	
Commission de transfert jusqu'à 75 000 €	0,10 %
· au-delà	0,05 %
· minimum	17,50 €
Commission d'encaissement	0,15 %
· minimum	43,00 €
Commission d'acceptation	43,00 €
<b>Remises documentaires<sup>[1]</sup></b>	
Commission de transfert jusqu'à 75 000 €	0,10 %
· au-delà	0,05 %
· minimum	17,50 €
Commission d'encaissement	0,20 %
· minimum	70,00 €
Commission d'acceptation	43,00 €
Bon de cession	85,00 € HT

## Crédits spécialisés

<b>Avance En Devise (AED) :</b>	
· mise en place	16,00 €
· prorogation	16,00 €
· remboursement anticipé	16,00 €
<b>Mobilisation de Créance Née sur l'Etranger (MCNE) :</b>	
· mise en place	16,00 €
· prorogation	16,00 €
· remboursement anticipé	16,00 €

[1] Plus commission de change et/ou frais réclamés par les correspondants et banques des donneurs d'ordre ou bénéficiaires le cas échéant.

## Crédits documentaires

Les commissions proportionnelles ci-dessous, notées en « % l'an », sont exprimées en taux annuels et calculées au prorata temporis.

## Crédits documentaires - Export

Notification de crédit documentaire	0,10 %
· minimum	100,00 € HT
Confirmation ou confirmation silencieuse	% l'an <sup>[1]</sup>
· minimum	de 150 € à 310,00 € <sup>[1]</sup>
Transmission du crédit documentaire	70,00 € HT
Commission de transfert du crédit documentaire	0,25 %
· minimum	160,00 € HT
Modification simple de crédit documentaire notifié ou confirmé	100,00 € HT
Modification de montant	0,10 %
· minimum	100,00 € HT
Modification de risque sur crédit documentaire	% l'an <sup>[1]</sup>
· minimum	de 150 € à 310,00 € <sup>[1]</sup>
Pré-vérification de documents	120,00 € HT
Levée de documents	0,15 %
· minimum	125,00 € HT
Acceptation/Engagement de paiement différé	% l'an <sup>[1]</sup>
· minimum	de 150 € à 310,00 € <sup>[1]</sup>
Frais d'intervention/d'assistance spécifique, à partir de	105,00 € HT
Commission d'encaissement	0,15 %
· minimum	80,00 € HT
Frais de message	20,00 € HT
Commission pour documents irréguliers	90,00 € HT

## Crédits documentaires - Import

Ouverture de crédit documentaire	1,25 % l'an
· minimum	100,00 €
Frais de message	20,00 €
Annulation ou modification simple	100,00 €
Prorogation et/ou modification de montant	1,25 % l'an
· minimum	100,00 €
Levée de documents	0,125 %
· minimum	100,00 €
Émission d'un bon de cession	85,00 €
Acceptation/Engagement de paiement différé	1,50 % l'an
· minimum	100,00 €
Frais d'intervention/d'assistance spécifique, à partir de	105,00 €
Commission de transfert des fonds :	
· jusqu'à 75 000 €	0,10 %
· au-delà	0,05 %
· minimum	17,50 €
Frais postaux (lettre recommandée)	7,00 € HT
Frais de courrier Express	25,00 € HT
Virement de la commission d'agent	20,00 €
Commission pour documents irréguliers	115,00 €
Photocopies manquantes	10,00 €

[1] Selon le risque pays et le risque banque.

## Solutions d'acceptation <sup>[1]</sup>

Le CIC propose à ses clients professionnels une large gamme de produits et services leur permettant :

- de trouver l'équipement adapté à leur activité et à leur usage (Terminaux de Paiement Électronique, Éditeur Lecteur de Chèques)
- de faciliter les paiements de leurs clients (PnF)
- d'encaisser des opérations sur Internet de façon sécurisée (Monetico Paiement)



Cette gamme intègre :

- la mise en place du matériel et l'installation du logiciel
- la location mensuelle et l'assistance téléphonique
- les dépannages sur site (pièces, main-d'œuvre et déplacement)

Offre spécifique aux professions de santé intégrant la location de TPE et solutions complètes de gestion des Feuilles de Soins Électroniques (télétransmission, contrôle des remboursements...)

Tarif selon type d'équipement

## Commissions monétiques

Commissions sur encaissement des paiements par carte	
Forfait mensuel « petits redevables » (moins de 1 000 € de flux mensuels)	8,00 € HT
Option « petits montants » (transactions de moins de 15 €)	
Frais par impayé carte :	
• impayé niveau 1	5,00 €
• impayé niveau 2	20,00 €

## Cartes

### Cotisations annuelles

<b>Fourniture d'une carte de débit (immédiat ou différé)</b>	
CB Mastercard Business ou CB Visa Business	58,00 €
CB Mastercard Corporate ou CB Visa Affaires	58,00 €
CB Mastercard Business Executive ou CB Visa Gold Business	142,00 €
CB Mastercard Corporate Executive ou CB Visa Gold Affaires	142,00 €
<b>Autres cartes et services</b>	
Supplément pour cartes CVV Evolutif <sup>[2]</sup>	12,00 €
Carte de dépôt sur automate	9,00 €
Carte MOA Retrait Monnaie (accès aux automates de gestion de monnaie)	9,00 €
Service Payweb Card (numéros virtuels de carte de paiement), par carte <sup>[3]</sup>	Gratuit
<b>Options disponibles selon la carte, par option :</b>	
• statistiques dépenses porteurs ou entreprises	9,00 €
• retraits	6,50 €
• 2 <sup>e</sup> relevé porteur, synthèses porteurs ou entreprises	8,25 €
• différé supplémentaire au-delà du différé standard : par décade	5,75 €

[1] Prestations proposées par EURO-INFORMATION, fournisseur de matériels et/ou maintenance.

[2] Cartes disposant d'un cryptogramme visuel dynamique : changement toutes les heures du cryptogramme

(3 chiffres figurant au verso de la carte). Disponible uniquement sur la CB Mastercard Business.

[3] Nécessite la détention d'un contrat Filbanque et d'une carte éligible au service.

## Paiements et retraits <sup>[1]</sup> - Cartes en euro

Opérations libellées en euro dans l'Espace Économique Européen :	
• paiement par carte	Gratuit
• retrait d'espèces à un Distributeur Automatique de Billets (DAB) du CIC et du Crédit Mutuel	Gratuit
• retrait d'espèces à un DAB d'un autre établissement, appelé aussi « Retrait déplacé » :	
- avec CB Mastercard Business Executive ou CB Visa Gold Business	Gratuit
- avec CB Mastercard Corporate Executive ou CB Visa Gold Affaires	Gratuit
- avec une autre carte, à partir du 3 <sup>e</sup> retrait par mois, par retrait	1,10 €
Autres opérations <sup>[2]</sup> :	
• paiement par carte, par paiement	2,90 % + 0,33 €
- maximum	10,00 €
• retrait d'espèces à un DAB d'un autre établissement, par retrait	2,90 % + 3,30 €
- maximum	10,00 €
Retrait d'espèces au guichet d'un autre établissement, avec carte, par retrait	10,00 €

## Gestion des cartes

Refabrication d'une carte	13,00 €
Refabrication d'une carte en urgence	72,00 €
Rédition d'un code confidentiel	9,70 €
Rédition d'un code confidentiel en urgence	60,00 €
Changement du code confidentiel via un GAB CIC ou Crédit Mutuel	9,00 €
Modification temporaire au guichet du plafond d'autorisation de paiement ou de retrait	6,00 €
Opposition de la carte par le titulaire	Gratuit
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	44,00 €
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	12,50 €
Levée d'interdiction de carte	Gratuit
Frais de duplicata de relevé de carte :	
• ancienneté inférieure ou égale à 12 mois	22,00 €
• ancienneté supérieure à 12 mois	36,00 €

[1] Pour les retraits : hors frais pouvant être prélevés par l'établissement gestionnaire du distributeur de billets, mentionnés au moment du retrait.

[2] Opérations hors Espace Économique Européen ou opérations libellées en devise (le cas échéant, le coût de la conversion monétaire est consultable sur [www.cic.fr](http://www.cic.fr)).



## Financements court terme

### Découvert et facilité de caisse

Frais d'étude et d'actualisation :	
· pour les GME et GE	0,10 % minimum 1 000 €
· pour les autres entreprises	À partir de 200,00 €
Intérêts débiteurs	
Commission d'engagement <sup>[1]</sup>	
Commission de plus fort découvert (définie page 4)	0,08 %
Commission d'immobilisation (définie page 4)	0,70 %

### Escompte

Frais de dossier :	
· pour les GME et GE	0,10 % minimum 1 000 €
· pour les autres entreprises, à partir de	200,00 €
Intérêts d'escompte	
Minimum d'intérêts perçus par effet	8,50 €
Commission forfaitaire pour effet inférieur à 800,00 €	8,50 €
Commission d'endos	
Frais liés à la gestion des effets	Cf. page 7

### Mobilisation de créances professionnelles

CIC Factoring Solutions <sup>[2]</sup>	
--	--

### Affecturage

CIC Factoring Solutions <sup>[2]</sup>	
--	--

### Confirmation et notification de crédits court terme et de garanties émises

#### Confirmatic (Confirmation de concours court terme à durée déterminée)

Commission de confirmation	de 0,05 % à 1,00 %
· minimum pour les GME et GE	150,00 €
· minimum pour les autres entreprises	250,00 €

#### Notimatic (Notification de concours court terme à durée indéterminée)

Commission de notification, à partir de	150,00 €
---	----------

### Financements moyen et long terme

Frais de dossier à la mise en place ou lors d'un avenant :	
· pour les GME et GE	0,30 % minimum 2 000 €
· pour les autres entreprises	1,00 % minimum 300 €
Révision des covenants	0,15 %
· minimum	500,00 €
Délivrance d'un décompte	39,50 €

[1] Commission prise par trimestre et par avance. Taux appliqué sur le montant de la ligne de crédit.

[2] Contrats distribués sous la marque CIC Factoring Solutions et souscrits auprès de CREDIT MUTUEL FACTORING.

## Engagements par signature donnés sur la France

Frais de dossier, à partir de	200,00 €
Frais d'établissement d'acte, par acte :	
· e-cautions via Filbanque	25,00 € <sup>[1]</sup>
· caution ou garantie simple	55,00 €
· caution ou garantie complexe, à partir de	150,00 €
· aval sur effet	55,00 €
· avenant	50,00 €
Commission de risque périodique, taux annuel	de 1,00 % à 3,00 % <sup>[2]</sup>
· minimum de perception par acte et par mois	12,00 €
Frais de gestion par ligne et par mois	1,00 €
Frais de mise en jeu	115,00 €
Frais de traitement de mainlevée :	
· acte simple	45,00 €
· acte complexe	110,00 €
Envoi par courrier	Récupération des frais

## Engagements par signature donnés à l'international

Frais de dossier, à partir de	200,00 €
Commission d'étude, à partir de	105,00 €
Frais d'établissement d'acte, par acte :	
· caution ou garantie internationale simple	120,00 €
· caution ou garantie internationale complexe, à partir de	265,00 €
· aval sur effet	60,00 €
· avenant	60,00 €
Commission de risque périodique, taux annuel	À partir de 2,00 % <sup>[2]</sup>
· minimum de perception par acte et par mois	12,00 €
Frais de gestion par ligne et par mois	1,00 €
Frais de mise en jeu	170,00 €
Frais de traitement de mainlevée :	
· acte simple	60,00 €
· acte complexe	110,00 €
Notification/authentification de garanties	120,00 €
Frais de messagerie SWIFT	15,00 €
Envoi par courrier	Récupération des frais

## Actes de garantie reçue

Constitution et gestion des actes	
Frais de traitement de mainlevée, selon la nature de la garantie	de 70,00 € à 400,00 €

[1] Hors frais d'abonnement banque à distance et hors coûts du fournisseur d'accès Internet et de l'opérateur.

[2] Le pourcentage est appliqué sur le montant de la garantie délivrée.

## Hub Business Solutions (HBS)

Services logiciels, hébergés en mode SaaS (Software as a Service) fournis par EURO-INFORMATION EPITHETE.

### HBS Communication Multibanques

Multibanques : abonnement mensuel, à partir de	40,00 € HT
Mono-banque : abonnement mensuel	10,00 € HT

### HBS Opérations bancaires

(Virements, Prélèvements et Lettres de change [LCR])

Abonnement mensuel, à partir de	10,00 € HT
---------------------------------	------------

### HBS Gestion de Trésorerie

Abonnement mensuel, à partir de	15,00 € HT
---------------------------------	------------

### HBS e-factures

HBS e-mandats	
---------------	--

Niveau de service	Essentiel	Premium
-------------------	-----------	---------

### Abonnement mensuel

Accès au portail e-mandats	20,00 € HT	35,00 € HT
----------------------------	------------	------------

### Signature électronique

Frais par mandat signé <sup>(1)</sup>	de 0,40 € à 0,90 € HT
---------------------------------------	-----------------------

Archivage	
-----------	--

Pour plus de détail, une fiche tarifaire est disponible auprès de chargé d'affaires.

## Aide à l'exportation<sup>(2)</sup>

Prestation d'accompagnement à l'international, à partir de	2 500,00 €
--	------------

## Assistance Recouvrement CIC<sup>(3)</sup>

Recouvrement de créance amiable	15,00 % HT <sup>(4)</sup>
---------------------------------	---------------------------

Recouvrement de créance judiciaire	
------------------------------------	--

# Épargne financière

## Transactions

### Valeurs mobilières

#### Courtages

#### Ordres saisis via Filbanque<sup>(5)</sup>

Bourses France + Belgique et Pays-Bas	Gestion Libre	Gestion Conseillée (GCO)
• ordres inférieurs ou égaux à 2 000 €	0,50 %	
• ordres supérieurs à 2 000 € <sup>(6)</sup> :		
- pour les 10 premiers ordres	0,50 %	
- du 11 <sup>e</sup> au 20 <sup>e</sup> ordre	0,35 %	
- à partir du 21 <sup>e</sup> ordre	0,25 %	
Bourses étrangères <sup>(7)</sup>	0,50 %	
• minimum	30,00 € sur les comptes titres ordinaires	

#### Ordres saisis par la banque

	Gestion Libre	Gestion Conseillée (GCO)	Gestion Sous Mandat (GSM)
	0,80 %	0,50 %	0,50 %
• minimum	30,00 € sur les comptes titres ordinaires pour toutes transactions hors Euronext <sup>(7)</sup>		

(1) Le tarif dépend de la volumétrie.

(2) Service fourni par CIC AIDEXPORT.

(3) Assistance Recouvrement CIC est un service de recouvrement de créances à partir de 100€, opéré par FILACTION, filiale de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

(4) Taux appliqué au montant de la créance recouvrée.

(5) Hors frais d'abonnement banque à distance et hors coûts du fournisseur d'accès Internet et de l'opérateur.

(6) Le comptage des ordres s'effectue sur 12 mois glissants.

(7) Liste des pays disponible à votre agence.

## Transactions (suite)

### Autres titres financiers<sup>(1)</sup>

Frais de transaction sur OPC <sup>(2)</sup>	
Gestion Conseillée, Gestion Pilotée et Gestion Sous Mandat	Gratuit
Gestion Libre :	
• souscription :	
- monétaires	Gratuit
- obligataires	0,25 %
- autres	0,50 %
• rachat	Gratuit
Rachat	Gratuit
Frais d'entrée sur EMTN/SCPI/FIP/FCPI	
Valeurs non cotées sur un marché organisé	1,20 % avec un maximum de 75,00 €
Compte titres ordinaire : intégration ou cession, par ligne	

L'ensemble des tarifs applicables aux titres et à la bourse est présenté dans la fiche zoom « Tarification Titres et Bourse » disponible sur la page « Tarifs » de [www.cic.fr](http://www.cic.fr) ou en agence auprès de votre chargé d'affaires.

## Conservation et gestion

Droits de garde	Gratuit
-----------------	---------

## Convention de compte-titres et de services<sup>(3)</sup>

La convention de compte-titres et de services donne un accès complet aux fonctionnalités, prestations de services et informations liées aux titres et marchés financiers grâce à un accompagnement omni-canal.

Frais semestriels sur l'en-cours	0,0625 %
• minimum	125,00 € HT

## Gestion

Gestion Pilotée titres, par semestre <sup>(4)</sup>	0,55 %
• minimum	12,50 € HT
Gestion Conseillée ou Gestion Sous Mandat	

## Opérations liées à l'Épargne financière

Clôture d'un compte titres ordinaire	Gratuit
Transfert d'un compte titres ordinaire hors CIC ou Crédit Mutuel :	
• frais par ligne de titres cotés	12,50 € HT
• frais par ligne de titres non cotés	41,67 € HT
• maximum	125,00 € HT

# Assurance

## Protection des biens<sup>(5)</sup>

Homiris (Protection et télésurveillance des locaux professionnels)	
--	--

(1) La banque peut bénéficier de commissions dans le cadre de la distribution des OPC par prélèvement sur les commissions de gestion (sans charge supplémentaire pour le souscripteur). Le détail est disponible auprès de votre agence et sur [www.cic.fr](http://www.cic.fr).

(2) Tarifs hors droits d'entrée et/ou de sortie de l'émetteur.

(3) Tarif perçu d'avance et prélevé en janvier et juillet sur la base de l'évaluation du portefeuille au 31/12 et au 30/06.

(4) Tarif perçu d'avance et prélevé en janvier et juillet sur la base de l'évaluation des avoirs gérés au 31/12 et au 30/06.

(5) Service fourni par EPS.

## Dispositif de garantie des dépôts

Les dépôts espèces recueillis par votre établissement, les titres conservés par lui pour votre compte, certaines cautions qu'il vous délivre, sont couverts par des mécanismes de garantie gérés par le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le dépliant du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution disponible en agence et sur le site Internet de la banque.

### CIC - Crédit Industriel et Commercial

Société anonyme au capital de 611 858 064 €  
6 avenue de Provence - 75009 Paris  
RCS Paris 542 016 381 - N° ORIAS : 07 025 723

### Banque CIC Est

Société anonyme au capital de 225 000 000 €  
31 rue Jean Wenger-Valentin - 67000 Strasbourg  
RCS Strasbourg 754 800 712 - N° ORIAS : 07 026 287

### Banque CIC Nord Ouest

Société anonyme au capital de 230 294 872 €  
33 avenue Le Corbusier - 59000 Lille  
RCS Lille Métropole B 455 502 096 - N° ORIAS : 07 008 437

### Banque CIC Ouest

Société anonyme au capital de 86 998 832 €  
2 avenue Jean-Claude Bonduelle - BP 84001 - 44040 Nantes Cedex 1  
RCS Nantes 855 801 072 - N° ORIAS : 07 008 480

### Lyonnaise de Banque

Société anonyme au capital de 290 568 363 €  
8 rue de la République - 69001 Lyon  
RCS Lyon 954 507 976 - N° ORIAS : 07 022 698

### Banque CIC Sud Ouest

Société anonyme au capital de 258 498 240 €  
20 Quai des Chartrons - 33000 Bordeaux  
RCS Bordeaux 456 204 809 - N° ORIAS : 07 027 272

*Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du Code Monétaire et Financier - Pour les opérations effectuées en leur qualité d'intermédiaires en opérations d'assurance (www.orias.fr) - Contrat(s) d'assurance souscrit(s) auprès de ACM VIE SA ET ACM IARD SA, entreprises régies par le Code des Assurances et distribué(s) sous la marque CIC Assurances.*

*EURO-INFORMATION, fournisseur de matériels et/ou maintenance - Société par actions simplifiée au capital de 53 212 140 € - Siège social : 4 rue Frédéric-Guillaume RAIFFEISEN - 67000 STRASBOURG - 312 730 674 RCS Strasbourg.*

*EURO-INFORMATION EPITHETE, Société par actions simplifiée au capital de 3 500 000 € - Siège social : 4 rue Frédéric-Guillaume RAIFFEISEN - 67000 STRASBOURG - 822 035 242 RCS Strasbourg. ICS : FR53ZZ818DC4 Emetteur : « EURO-INFORMATION EPITHETE ».*

*Homiris est un service opéré par EPS. EPS, SAS au capital de 1 123 600 euros dont le siège social est 30 rue du Doubs 67100 STRASBOURG - Correspondance abonnés : 36 rue de Messines - CS 70002 - 59891 LILLE CEDEX 9 - 338 780 513 RCS Strasbourg. Code APE 80.20Z - N° TVA Intracommunautaire FR 92 338 780 513. L'autorisation administrative délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS) sous le numéro AUT-067-2117-04-16-20180359358 ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.*

*Centres de Télésurveillance EPS certifiés APSAD - Service de Télésurveillance P5 (référentiel I31) - Certificats n°163.00.31 et n°216.10.31, n°162.00.31 et n°241.21.31 délivrés par CNPP Cert. (www.cnpp.com).*

*CIC AIDEXPORT est une entité de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.*

*CREDIT MUTUEL FACTORING, Etablissement de crédit spécialisé agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - Société anonyme au capital de 7 680 000 € - Siège social : Tour D2 - 17 bis, place des Reflets - 92988 Paris La Défense Cedex - 380 307 413 RCS Nanterre. N° TVA Intracommunautaire FR6380307413.*

*Crédit Mutuel Factoring est une entité de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.*



MARIE-HELENE  
DECLIOTRE

Signature numérique de  
MARIE-HELENE DECLIOTRE  
Date : 2023.11.16 17:28:59  
+01'00'

FR231850\_03ECNF

